

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2014

1/3 – BUDGETS VILLE – AFFECTATION « DEFINITIVE » DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

Par délibération du 23 janvier 2014, la Ville a voté une affectation provisoire des résultats de l'exercice 2013, dans l'attente de la restitution des comptes définitifs par le Trésorier Principal.

Compte tenu de la transmission du compte de gestion par les services du Trésor Public, la Ville peut définitivement arrêter les résultats de l'exercice 2013 de la manière suivante :

A- Budget Principal

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013		
Recettes de fonctionnement		23 894 299,42
Dépenses de fonctionnement		20 163 856,51

Excédent de fonctionnement 2013	+	3 730 442,91
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+	3 846 059,16

Résultat de fonctionnement 2013 à affecter	+	7 576 502,07

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2013		
Recettes d'investissement		9 192 840,15
Dépenses d'investissement		12 905 749,97

Déficit d'investissement 2013	-	3 712 909,82
Résultat d'investissement antérieur reporté	-	2 459 101,08

Résultat d'investissement cumulé	-	6 172 010,90

Solde des Restes à Réaliser 2013 (Dép: 208 288,12€ - Rec: 265 822,49€)	+	57 534,37

Besoin de financement de la section d'investissement 2013	+	6 114 476,53

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2013, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2013 de la manière suivante :

Article 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé 6 114 476,53 €

Chapitre 002 (recettes)

Résultats de fonctionnement reporté 1 462 025,54 €

Chapitre 001 (dépenses)

Solde d'exécution de la section d'investissement 6 172 010,90 €

Reporté

A- Budget annexe Gestion du patrimoine locatif

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013		
Recettes de fonctionnement		102 242,25
Dépenses de fonctionnement		272 016,02
		<hr/>
Excédent de fonctionnement 2013	+	-169 773,77
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+	242 075,99
		<hr/>
Résultat de fonctionnement 2013 à affecter	+	72 302,22

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes d'investissement		166 192,30
Dépenses d'investissement		31 075,95
		<hr/>
Déficit d'investissement 2013	+	135 116,35
Résultat d'investissement antérieur reporté	+	43 686,44
		<hr/>
Résultat d'investissement cumulé	+	178 802,79
		<hr/>
Solde des Restes à Réaliser 2013 (Dép: 21 778,43€ - Rec: 0,00€)	-	21 778,43
		<hr/>
Besoin de financement de la section d'investissement 2013		0,00
Résultat d'investissement 2013 à affecter	+	157 024,36

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2013, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2013 de la manière suivante :

Chapitre 002 (recettes)

Résultats de fonctionnement reporté	72 302,22 €
-------------------------------------	-------------

Chapitre 001 (recettes)

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	178 802,79 €
--	--------------

Par ailleurs, les éventuels ajustements budgétaires inhérents à la reprise définitive des résultats de l'exercice 2013, seront repris dans le cadre du budget supplémentaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.